

agir dès maintenant. Ces jeunes gens n'ont pas, comme les enfants des membres de la Chambre des communes, l'avantage d'être bien nourris, bien vêtus, et le reste; ils ont besoin d'une aide immédiate. Il n'est pas agréable, il est humiliant d'aller mendier des vêtements; si certaines gens le font c'est que les Canadiens manquent à leur suprême devoir, qui est d'aider leurs semblables.

Le premier ministre et quelques-uns de ses collègues m'écoutent en ce moment. Je les en remercie, comme je remercie les autres honorables députés qui m'écoutent, mais je veux leur dire qu'il est une chose plus importante que tout plan élaboré par un docteur en science économique ou politique de l'université Queen's, de l'université de Toronto, ou d'ailleurs. Ce qui importe aujourd'hui c'est de se rendre compte des conditions actuelles, de reconnaître les besoins immédiats de la nation et d'appliquer le remède. Nous ne pouvons temporiser pendant que ces gens souffrent de l'indifférence de tous à leur égard. Nous devons ouvrir les yeux et voir ce qui se passe.

J'espère que la guerre actuelle sera la dernière non seulement pour nous mais pour les générations qui nous suivront. Nous ne connaissons pas l'avenir, mais, que nous ayons la guerre ou la paix, il est essentiel que notre population jouisse toujours de la meilleure santé possible. Je ne vois pas pourquoi on ne ferait pas un meilleur usage des vieux vêtements qu'on vend aux Juifs en les donnant aux mères de famille pour leur permettre d'habiller leurs petits enfants qui pourraient ainsi sortir en hiver et respirer l'air pur. On devrait faire cette distribution indistinctement aux nécessiteux Juifs et Gentils. Il ne devrait pas y avoir de distinction entre Juifs et Gentils dans une telle distribution. Il faut venir en aide à tous les Canadiens indigents, voilà tout. Pour ma part, je serais prêt à payer les frais de transport et je sais que tous les honorables députés seraient disposés à en faire autant.

Ce n'est pas de la propagande que je fais ici. Il s'agit d'aider nos gens en leur donnant les vêtements mis au rancart. Voilà le meilleur genre de récupération possible; c'est mieux que tout plan de réorganisation sociale dans notre pays. Je disais un jour à un ancien président du comité plénier qui parlait de patriotisme: "Quand tous les Canadiens seront morts, à qui prêcherez-vous le patriotisme? C'est maintenant le moment d'y songer." Je n'ai guère foi dans les plans élaborés pour l'avenir et d'où est absent le souci d'assurer la sécurité présente de notre population.

(Sur la motion de M. Hlynka, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

(A onze heures la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)

[M. Pouliot.]

Vendredi 5 mars 1943

La séance est ouverte à trois heures.

COMPTES PUBLICS

DEMANDE DE RENVOI DU RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL AU COMITÉ DES COMPTES PUBLICS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. GORDON GRAYDON (chef de l'opposition): Je désire demander au premier ministre s'il voudra bien d'ici peu proposer le renvoi du rapport de l'auditeur général au comité des comptes publics. Ce comité ne s'est pas réuni depuis le début de la guerre, et même si la Chambre entière doit jusqu'à un certain point partager la responsabilité de cet état de choses, le premier ministre et tous les honorables députés conviendront sans doute qu'en raison des dépenses formidables engagées pour le compte de l'Etat, le pays aimera, dans l'intérêt public, à ce que les sommes en question fassent l'objet de l'examen le plus minutieux. A mon avis, le renvoi du rapport de l'auditeur général au comité des comptes publics devrait se faire annuellement et automatiquement de la même manière que l'on renvoie chaque année au comité des chemins de fer le rapport et le bilan annuels des Chemins de fer Nationaux du Canada.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): J'ai l'impression que le rapport de l'auditeur général est renvoyé chaque année au comité des comptes publics. Il n'a jamais été présenté de motion à cet effet, mais je verrai à ce que le rapport soit renvoyé au comité en question.

CONTRÔLE DES ÉCONOMIES DE BUREAU

ALLUSION À DES RAPPORTS DE JOURNAUX SUR UNE DÉCLARATION DU COLONEL JOHN THOMPSON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. GORDON GRAYDON (chef de l'opposition): Je désire appeler l'attention du premier ministre sur un article paru hier soir dans le *Journal d'Ottawa*. D'après cet article, le colonel John Thompson, directeur du contrôle des économies de bureau de l'administration, aurait déclaré qu'il lui est de plus en plus difficile de prévenir les folles dépenses et les extravagances et qu'on a recours aux subterfuges, aux faux-fuyants et même à la tricherie afin d'entraver son travail. J'aimerais que le colonel Thompson soit convoqué comme témoin lorsque le comité des comptes publics se réunira.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Les paroles que vient de citer mon honorable ami donnent l'impression qu'il cherche à fournir des renseignements